

CC66 - BRANCHE ASSOCIATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

EN CHARENTE MARITIME AUSSI, L'HEURE DE LA RÉVOLTE SONNE !

Non au chantage patronal... historique récent !

Les dernières CNP (Commission Nationale Paritaire) de la CC 66, le 1^{er} octobre et le 4 décembre dernier, ont été l'occasion de « passes d'armes » des organisations syndicales SUD, CGT et FO contre les représentants patronaux de la Fegapei et du Syneas.

Le 1^{er} octobre une déclaration intersyndicale a été lue par les 3 organisations syndicales, alertant sur le risque d'une dénonciation subite de la Convention Collective.

Dans cette déclaration liminaire les organisations syndicales SUD, CGT et FO se sont engagées à ne pas conclure d'accord de méthode, accords propices aux manœuvres patronales, et à ne pas participer à des négociations bilatérales susceptibles de briser l'unité des organisations syndicales.

C'est un pas important dans l'approche de la négociation à venir.

Le 4 décembre les syndicats SUD, CGT et FO faisaient une fois de plus des propositions d'amélioration de la CC66 via 3 avenants sur les salaires et les congés pour « enfants malades ».

La Fegapei et le Syneas ont rejeté l'ensemble des propositions, renvoyant les syndicats de salarié-es à la future négociation du « nouvel espace conventionnel »...

A ce jour : pas de propositions patronales, mais nous pouvons craindre le pire dans les semaines à venir.

C'est pour cela que la Fédération SUD Santé Sociaux appelle l'ensemble des salarié-e-s syndiqué-e-s et non syndiqué-es à se préparer activement à défendre les acquis conventionnels.

Nous savons que l'affrontement aura lieu, au plus tard au premier semestre 2016.

Il faudra être prêt-e-s PARTOUT à entrer dans l'action, dans tous les établissements et les services pour engager un bras de fer avec gouvernement et patronat associatif.

Sauver le Travail Social !

A l'occasion du lancement des **Etats Généraux Alternatifs du Travail Social** le 16 Octobre dernier, SUD Santé Sociaux a affirmé la nécessité de lier la lutte pour la défense et l'amélioration des acquis conventionnels avec l'indispensable démarche militante pour soustraire le Travail Social aux logiques marchandes.

Alors qu'il manque des structures pour répondre aux besoins de prises en charges sanitaires et sociales, que dans les départements les budgets pour l'action sociale sont partout à la baisse, les pouvoirs publics et les patrons du secteur ne

voient qu'une solution : **CONTRAINdre TOUJOURS PLUS LES MASSES SALARIALES, FAIRE PLUS AVEC MOINS DE MOYENS.**

C'est cette logique commerciale qui, depuis les années 2000, attaque les conventions collectives, bloque les salaires.

Bilan : la déqualification s'aggrave et s'accélère, l'ensemble des droits des salarié-es régresse...



L'ANNÉE 2016 SERA L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS POUR L'AVENIR DE NOS CONVENTIONS COLLECTIVES.

DANS UN CONTEXTE DE POLITIQUES « AUSTÉRITAIRES » ET SÉCURITAIRES EN EUROPE ET EN FRANCE, LES SALARIÉ-E-S DU SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL DOIVENT SE PRÉPARER AU COMBAT, RÉAPPRENDRE À S'EMPARER DE LA LUTTE SOCIALE...

**LE 9 FÉVRIER,
SUD VOUS APPELLE À UNE MANIFESTATION
À LA ROCHELLE
10 H 30 DEVANT LA GARE.**

**COMME C'EST DE TRADITION CHEZ NOUS,
LE NOMBRE DÉCIDERA DE LA SUITE DE NOTRE ACTION !**

Il faut coordonner les actions au niveau national pour « reprendre la main », faire avancer les droits et défendre la qualité du service rendu.

LE 9 FÉVRIER À L'OCCASION DE LA PROCHAINE COMMISSION NATIONALE PARITAIRE DANS LA CC 66, SUD APPELLE LES SALARIÉ-E-S SYNDIQUÉ-E-S ET NON SYNDIQUÉ-E-S LOCALEMENT, À SE RÉUNIR DANS L'UNITÉ ET ENTRER DANS L'ACTION POUR PRÉPARER ENSEMBLE UNE RIPOSTE DURABLE ET D'AMPLEUR, POUR L'AMÉLIORATION ET LA DÉFENSE DES ACQUIS CONVENTIONNELS...

Exigeons tous ensemble :

- Salaire minimum à 1700 € nets ;
- Une grille unique des salaires, linéaire et sans barrage ;
- Pas de critères classant, ni classifications par points, pas de salaires individualisés et au mérite ;
- L'extension des congés « supplémentaires » à l'ensemble des personnels ;
- 32h le jour, 30h de nuit ;
- Une Convention Collective Commune de haut niveau pour le Sanitaire et le social...
- Les moyens budgétaires, pour le sanitaire et le social, à la hauteur des besoins des populations.

Depuis 10 ans, il a été largement démontré que la lutte et la mobilisation payent !

**Avant je n'osais pas
défendre mes droits !**



EN CHARENTE MARITIME, LE SYNDICAT SUD SANTÉ SOCIAUX CONTINUE SON IMPLANTATION DANS LE MONDE ASSOCIATIF SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL !

DÉJÀ TRÈS IMPLANTÉ DANS LA FONCTION PUBLIQUE, NOTRE SYNDICALISME S'IMPOSE D'AVANTAGE CHAQUE JOUR !

SYNDICAT CITOYEN, NOUS FAISONS SAUTER LES CLIVAGES ENTRE MONDE ASSOCIATIF ET FONCTION PUBLIQUE. UN MÊME SYNDICAT POUR UN MÊME COMBAT !

CES 2 SECTEURS QUI SUBISSENT LES MÊMES RÉFORMES DÉLÉTÈRES, DICTÉES PAR LES MÊMES OBJECTIFS POLITIQUES ET IMPOSÉES PAR LES MÊMES TUTELLES ! C'EST DONC ENSEMBLE QUE NOUS DEVONS RÉSISTER ET LUTTER !

**CONSTRUISONS ENSEMBLE NOTRE OUTIL SYNDICAL DE RÉSISTANCE SOCIALE !
LE 9 FÉVRIER, RASSEMBLONS NOUS POUR CONSTRUIRE LA SUITE.**

**LA LUTTE NE FAIT QUE COMMENCER,
RENDONS LA FESTIVE ET MILITANTE !**